

# UX Urnes



## Objectif : innover sans frontière

**ÉCONOMIE** Né en 2016, le projet transfrontalier Competitiv'eko est un succès

Le projet transfrontalier Competitiv'eko se conclut sur une réussite. Lancé à l'été 2016, cofinancé par des fonds européens à hauteur de 65 %, il est allé au-delà de ses objectifs initiaux. Il s'agissait là de construire un réseau transfrontalier, mêlant entreprises et acteurs économiques divers, pour développer la zone frontalière et le transfert de connaissances.

La mayonnaise de la coopération a pris. Ses acteurs, réunis la semaine dernière à Biarritz, le soulignaient à l'heure de relancer un projet identique.

### Au-delà des objectifs

Les partenaires de ce programme (la CCI Bayonne Pays basque, l'Agence de développement de Navarre Sodena, la Chambre de commerce de Guipuscoa et l'Institut de la compétitivité Orkestra et la CCI transfrontalière Bihartean) sont à l'origine de trois nouveaux pôles transfrontaliers, quand les objectifs n'étaient que de deux. Tous sont tournés vers l'innovation.

Des deux côtés de la frontière, ils sont parvenus à faire travailler ensemble et à créer des réseaux entre 82 entreprises, des universités, des centres de formation, des clusters et des centres technologiques. Ces entités échangent et se nourrissent.



Les acteurs du projet faisaient le bilan à Biarritz. PHOTO B. LAPÈGUE

Elles travaillent ensemble pour répondre à des opportunités d'affaires. Elles s'unissent pour pouvoir répondre ensemble à des appels d'offres inaccessibles auparavant.

Le premier pôle, baptisé Additiv'eko, est tourné vers la fabrication additive, soit les procédés de fabrication par ajout de matière. Bigdata, le second, rassemble autour de l'intelligence artificielle et du Big Data. Enfin, le dernier pôle européen, Innovmedica, est spécialisé dans les dispositifs médicaux et d'e-santé.

Sans délaissier ces premiers pôles, la CCI Bayonne Pays basque, pilote du projet Competitiv'eko, vient de déposer une proposition pour obtenir de nouveaux financements européens. Elle veut cette fois impulser quatre nouveaux pôles thématiques : sur l'énergie, les mobilités, l'agroalimentaire et les entreprises créatives.

**Raphaëlle Gourin**

## « Il ne savait pas que son ami allait commettre un crime »

**JUSTICE** Considéré comme le guetteur du braquage, il était mineur au moment des faits. Hier matin, le tribunal pour enfants l'a relaxé

Le tribunal pour enfants de Bayonne jugeait, hier matin, celui qui était considéré comme le co-auteur du braquage de La Poste d'Espelette. Il était reproché à ce jeune homme, âgé de 15 ans au moment des faits, d'avoir surveillé les allées et venues devant l'établissement, cet après-midi du 24 avril 2017, pendant que Wilfried Attoui pointait une arme sur la guichetière.

Le procureur a requis quatre ans de prison, dont un an ferme contre le guetteur, mais « il n'y a aucune preuve que mon client ait vu ou touché l'arme. Ni les images de vidéosurveillance, ni les textos échangés avec Wilfried Attoui ne montrent qu'il savait que son ami allait commettre un braquage », explique M<sup>e</sup> Diallo.

À l'époque, le jeune homme vivait dans un « squat » avec Wilfried Attoui, quartier Basseboure à Espelette. Cette maison sous-louée par la locataire des lieux accueillait l'auteur du vol à main armée, alors âgé de 26 ans, son petit frère, et son ex-compagne. Le jour du braquage, Wilfried Attoui, habillé en tenue sombre, conduit une grosse cylindrée noire. Le mineur, blouson rouge, casque blanc, qui l'accompagne sur son petit scooter,



Le 24 avril 2017, un homme casqué pointe une arme sur la guichetière du bureau de poste. ARCHIVE MATHILDE BAUTHIER

est interpellé à sa place. « Wilfried Attoui a demandé à mon client de venir avec lui. Mais, il ne l'avait pas mis dans la confiance. Il a voulu profiter de lui », assure M<sup>e</sup> Diallo.

### Unique confession

Au parloir, Wilfried Attoui aurait confié à sa mère « avoir fait une connerie » ce jour-là à Espelette et « qu'il n'était pas seul ». Des déclarations faites aux gendarmes mais non confirmées, le 7 mai devant la cour d'assises.

Cette unique confession fut l'un des nombreux éléments à charge qui ont permis de condamner l'auteur du braquage à dix ans de réclusion. Des traces ADN sur les baskets, le pantalon et le pistolet retrouvés dans la forêt, ainsi que

les anses du sac plastique qui contenait le butin. Tout était contre lui.

Le jeune homme poursuivi, hier matin, avait témoigné devant la cour d'assises. Ses déclarations corroboraient avec les dires du petit frère et de l'ex-compagne. Mis en examen dans une affaire criminelle, le jeune homme était obligé de répondre à un contrôle judiciaire. Il est passé par un Centre éducatif fermé, avant d'être pris en charge par un membre de sa famille.

Hier matin, il est ressorti libre du tribunal pour enfants. Il est retourné vivre chez sa mère. Ni complice, ni coauteur, il va pouvoir reprendre une vie normale.

**Olivier Darrioumerle**

## ON EN PARLE

### Prisonniers basques : un nouveau regard de la justice ?

L'association pour la paix au Pays basque, Bake Bidea, a fait savoir ce mercredi que « la délégation du Pays basque [prenait] acte du transfert de Mikel Carrera Sarobe de la région parisienne à Lannemezan ». Ce prisonnier basque va donc se rapprocher.

Un « premier signe du ministère de la Justice », d'après les Artisans de la paix. Dans le communiqué de Bake Bidea, cette décision est aussi « une première », car elle « fait droit à une demande de rapprochement, en se fondant sur la distance avec sa famille (sa mère âgée de 68 ans, sa compagne et ses filles de 8 et 3 ans) » et s'accompagne d'une « référence marquée à l'abandon de la lutte armée par l'ETA en 2014 ». En clair, Bake Bidea salue la prise en compte du processus de paix et pense que ce jugement « laisse espérer un regard nouveau sur les demandes d'autres détenus ».

### Dernière visite de l'exposition Tillac avec Olivier Ribeton

L'exposition Pablo Tillac, « D'une guerre à l'autre (1914-1945) », au Musée basque, s'achève dimanche. Aujourd'hui, à 18 heures, dernière chance de la visiter de la meilleure des manières.



Dieudonné avait annoncé Biarritz, avant de donner finalement rendez-vous à son public dans les dunes tarnosiennes. ARCH. L.O.

res. Olivier Ribeton, conservateur du musée et commissaire de l'exposition, mène l'ultime Visite-conférence. Gratuit sur réservation au 05 59 59 08 98.

### Dieudonné revient à Biarritz, ou presque

Dieudonné prévoit de revenir au Pays basque. Et ne change pas sa formule. Il n'annonce sur son site, dieudosphere.com, que les villes étapes de son spectacle. Aucun lieu précis n'est inscrit, afin de ne pas s'attirer les foudres de ses détracteurs – souvent des maires opposés à sa venue – et éviter une volée de bois vert à son hôte. La salle,

le champ ou le comptoir choisis par l'humoriste controversé ne sont signalés aux spectateurs qu'au dernier moment, par SMS. Le 4 octobre, à 20 heures (ouverture des portes à 19 heures), il se produira donc à Biarritz. Il y délivrera son spectacle « Gilets jaunes », à 29 ou 34 euros. L'affiche du spectacle représente le Christ sur sa croix, mais vêtu d'un gilet jaune. Tout un programme, qui ne manque déjà pas d'attiser haine et admiration. En juillet de l'année passé, Dieudonné n'avait pas suscité de polémique particulière. Il s'était également annoncé à Biarritz et avait fini par dérouler son spectacle dans les dunes de Tarnos.